



**HAUTE-CORSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°2B-2023-04-007

PUBLIÉ LE 18 AVRIL 2023

# Sommaire

## **Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations /**

2B-2023-04-18-00024 - arrêté de désignation des membres du Conseil Médical compétent à l'égard des personnels administratifs, techniques et spécialisés du Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse. (3 pages)

Page 3

2B-2023-04-18-00023 - arrêté de désignation des membres du Conseil Médical compétent à l'égard des sapeurs pompiers professionnels du Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse. (3 pages)

Page 7

2B-2023-04-18-00022 - arrêté de modification de la composition du conseil médical de la Ville de BASTIA (2 pages)

Page 11

Direction Départementale de l'Emploi, du  
Travail, des Solidarités et de la Protection des  
Populations

2B-2023-04-18-00024

arrêté de désignation des membres du Conseil  
Médical compétent à l'égard des personnels  
administratifs, techniques et spécialisés du  
Service d'Incendie et de Secours de la  
Haute-Corse.



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
CORSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
de l'Emploi, du Travail, des Solidarités  
et de la protection des populations**

**Direction Départementale  
de l'Emploi du Travail des Solidarités et  
de la Protection des Populations  
de Haute-Corse**

Service du Conseil Médical  
Secrétariat du Conseil Médical

Affaire suivie par : M. FIORENTINI Adrien  
Tél : 04 20 06 71 62  
courriel : [adrien.fiorentini@haute-corse.gouv.fr](mailto:adrien.fiorentini@haute-corse.gouv.fr)

Arrêté n °  
en date du \_\_\_\_\_ portant  
désignation des membres du Conseil  
Médical compétent à l'égard des  
personnels administratifs et techniques  
spécialisés du Service d'Incendie et de  
Secours de la Haute-Corse.

**Le Préfet de la Haute-Corse**

- VU** le Code de la Fonction Publique ;
- VU** la loi du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale ;
- VU** le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié, relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;
- VU** le décret du 20 juillet 2022 nommant Monsieur Michel PROSIC, Préfet de la Haute-Corse ;
- VU** le décret n°2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique Territoriale ;
- VU** le décret n°2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, notamment son article 25 ;
- VU** l'arrêté du 04 mars 2022 portant nomination de Madame Marie-Françoise BALDACCI en qualité de Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de la Haute-Corse ;
- VU** l'arrêté préfectoral N°2B-20DETSPP22-08-24-00012 du 24 août 2022 portant délégation de signature des actes administratifs à Madame Marie-Françoise BALDACCI, Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de la Haute-Corse ;
- VU** l'arrêté préfectoral N°2B-2022-09-01-00001 du 1<sup>er</sup> septembre 2022 portant subdélégation de signature des actes administratifs à Monsieur Julien DO SOUTO, Chef du service du Conseil Médical compétent à l'égard des agents de la Fonction Publique d'État et de la Fonction Publique Hospitalière de la Haute-Corse ;

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations  
Secrétariat du Conseil Médical - Immeuble Bella Vista - Rue Paratojo - CS 60011 - 20288 BASTIA CEDEX 9

**VU** la désignation par M. le Président du Service d'incendie et de secours en date du 1<sup>er</sup> mars 2023, des représentants de l'administration, titulaires, suppléants et des représentants du personnel, titulaires et suppléants par les organisations syndicales représentatives au sein de la commission administrative paritaire ou parmi les électeurs à cette commission, compétente à l'égard des personnels administratifs et techniques spécialisés ;

**SUR** proposition de Madame la Directrice Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations de la Haute-Corse.

### **A R R E T E**

**ARTICLE 1 :** Les représentants de l'administration des personnels administratifs et techniques spécialisés du Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse sont :

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPLÉANTS</b>
M. Hyacinthe VANNI	M. Jean-Marc BORRI
	M. Hervé VALDRIGHI
Mme Paola MOSCA	Mme Anne-Laure SANTUCCI
	Mme Frédérique DENSARI

**ARTICLE 2 :** Les représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés de catégorie C du Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse sont :

<b>Catégorie C</b>	
<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPLÉANTS</b>
FLORI Marina	MORACCHINI Fabrice
	MORACCHINI Nathalie
PAOLACCI Catherine	TIMPANO Grégory
	THIBOU Roger

**ARTICLE 3 :** Les représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés de catégorie B et A du Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse sont :

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPLÉANTS</b>
ORSINI Stéphane	VINCIGUERRA Géraldine
	PERELLI Dominique
PERES George	PANDOLFI Frédérica
	GIAMARCHI Marie Paule

**ARTICLE 3 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture, Madame la Directrice Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations de la Haute-Corse et M. le Président du Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Haute-Corse.

Le Chef de service,

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations  
Secrétariat de la Commission de Réforme - Immeuble Bella Vista - Rue Paratojo - CS 60011 - 20288 BASTIA CEDEX 9

Julien DO SOUTO

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations  
Secrétariat de la Commission de Réforme - Immeuble Bella Vista - Rue Paratojo - CS 60011 - 20288 BASTIA CEDEX 9

Direction Départementale de l'Emploi, du  
Travail, des Solidarités et de la Protection des  
Populations

2B-2023-04-18-00023

arrêté de désignation des membres du Conseil  
Médical compétent à l'égard des sapeurs  
pompiers professionnels du Service d'Incendie  
et de Secours de la Haute-Corse.





**VU** la désignation par M. le Président du Service d'incendie et de secours en date du 1<sup>er</sup> mars 2023, des représentants de l'administration, titulaires, suppléants et des représentants du personnel, titulaires et suppléants par les organisations syndicales représentatives au sein de la commission administrative paritaire ou parmi les électeurs à cette commission, compétente à l'égard des sapeurs pompiers professionnels ;

**SUR** proposition de Madame la Directrice Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations de la Haute-Corse.

### **A R R E T E**

**ARTICLE 1 :** Les représentants de l'administration des sapeurs pompiers professionnels désignés par délibération n°2022-27 du Conseil d'administration, du Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse sont :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Hyacinthe VANNI	M. Jean-Marc BORRI
	M. Hervé VALDRIGHI
Mme Paola MOSCA	Mme Anne-Laure SANTUCCI
	Mme Frédérique DENSARI

**ARTICLE 2 :** Les représentants des personnels désignés par les deux organisations syndicales représentées aux commissions administratives paritaires sont :

Catégorie C	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
PICCHINI Olivier	RIOLACCI Fabrice
	CESARI Antoine
VINCIGUERA Baptiste	ROSSINI Lucien
	LEONI Anthony

Catégorie B	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
MATTEI Augustin	SALLEI Martin
	PONCE Stéphane
SINDALI Philippe	BASTIANI Laurent
	BONAVITA Jacques

Catégorie A	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
ORTICONI Stéphane	LODICO José
	PELISSIER Michaël

1 seul représentant de la CAP A

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations  
Secrétariat de la Commission de Réforme - Immeuble Bella Vista - Rue Paratojo - CS 60011 - 20288 BASTIA CEDEX 9

**ARTICLE 3 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture, Madame la Directrice Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations de la Haute-Corse et M. le Président du Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Haute-Corse.

Le Chef de service,

Julien DO SOUTO

Direction Départementale de l'Emploi, du  
Travail, des Solidarités et de la Protection des  
Populations

2B-2023-04-18-00022

arrêté de modification de la composition du  
conseil médical de la Ville de BASTIA



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
CORSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et  
de la protection des populations**

**Direction Départementale  
de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et  
de la Protection des Populations**

Service du Conseil Médical

Affaire suivie par : M. FIORENTINI Adrien

Tél : 04 20 06 71 62

[adrien.fiorentini@haute-corse.gouv.fr](mailto:adrien.fiorentini@haute-corse.gouv.fr)

Arrêté n°  
En date du \_\_\_\_\_ portant  
modification des membres du Conseil  
Médical compétent à l'égard des  
agents de la Mairie de Bastia

### **Le Préfet de la Haute-Corse**

- VU** le Code de la Fonction Publique ;
- VU** la loi du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale ;
- VU** le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié, relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;
- VU** le décret du 20 juillet 2022 nommant Monsieur Michel PROSIC, Préfet de la Haute-Corse ;
- VU** le décret n°2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique Territoriale ;
- VU** le décret n°2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, notamment son article 25 ;
- VU** l'arrêté du 04 mars 2022 portant nomination de Madame Marie-Françoise BALDACCI en qualité de Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de la Haute-Corse ;
- VU** l'arrêté préfectoral N°2B-20DETSPP22-08-24-00012 du 24 août 2022 portant délégation de signature des actes administratifs à Madame Marie-Françoise BALDACCI, Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de la Haute-Corse ;
- VU** l'arrêté préfectoral N°2B-2022-09-01-00001 du 1<sup>er</sup> septembre 2022 portant subdélégation de signature des actes administratifs à Monsieur Julien DO SOUTO, Chef du service du Conseil Médical compétent à l'égard des agents de la Fonction Publique d'État et de la Fonction Publique Hospitalière de la Haute-Corse ;

Direction Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations de Haute-Corse  
Secrétariat du Conseil Médical - Immeuble Bella Vista - Rue Paratojo - CS 60011 - 20288 BASTIA CEDEX 9

**VU** la proposition de composition des représentants de l'administration et du personnel au Conseil Médical compétent à l'égard des agents de la ville de Bastia, en date du 26 janvier 2023 par Monsieur Le Maire de Bastia ;

**VU** la proposition de modification de composition du Conseil Médical compétent à l'égard de la Ville de Bastia, en date du 7 avril 2023 par Monsieur Le Maire de Bastia ;

**SUR** proposition de Madame la Directrice Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations de la Haute-Corse.

### **A R R E T E**

**ARTICLE 1 :** Les représentants de l'administration siégeant au Conseil Médical Départemental compétent à l'égard des agents de la Mairie de Bastia sont :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Monsieur GRASSI Didier Monsieur PERETTI Philippe	Madame MATTEI Mathilde Madame CARRIER Marie-Dominique

**ARTICLE 2 :** Les représentants des personnels désignés par les organisations syndicales pour siéger au sein du Conseil Médical Départemental de la Mairie de Bastia sont :

<b>CATÉGORIE A</b>	
<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Madame DAMIANI Laetitia	Madame CASTA Jocelyne
	Madame RAMOS Delphine

<b>CATÉGORIE B</b>	
<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Monsieur BERTIN Christophe	Madame KOCH Christine
	Monsieur LABBE Thierry

<b>CATÉGORIE C</b>	
<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Madame FILIPPINI Brigitte	Monsieur MADRAU MARC
	Madame POLI Carole
Monsieur PISTOROZZI Christophe	Madame SANO Laura
	GHIPPONI Yohan

**ARTICLE 3 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture, Madame la Directrice Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations de la Haute-Corse et Monsieur le Maire de Bastia sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Haute-Corse.

Le Chef de service,

Julien DO SOUTO

Direction Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations de Haute-Corse  
Secrétariat du Conseil Médical - Immeuble Bella Vista - Rue Paratojo - CS 60011 - 20288 BASTIA CEDEX 9